

Appel de Fonds — Premier trimestre

Exercice 2026

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES SERRES

EXERCICE

01/01/2026 — 31/12/2026

EXIGIBILITÉ

01/01/2026

SYNDIC

Bénévole

N° REGISTRE

AF3765740

AB

Adile BOYER

14 RUE DES VIOLETTES — 82400 VALENCE D'AGEN

Synthèse des postes budgétaires

POSTE BUDG.	BUDGET TRIM.	% DES CHARGES	TOTAL ALLOUÉ
Electricité	72,50 €	1,5 %	72,50 €
Entretien	2 596,00 €	55,2 %	2 596,00 €
Assurance	675,00 €	14,3 %	675,00 €
Administratif	830,00 €	17,6 %	830,00 €
Travaux	500,00 €	10,6 %	500,00 €
Eau commune	31,25 €	0,7 %	0,00 €

Lot n° 15

560.00 tantièmes

TYPE DE CHARGE	BUDGET TRIM.	RÉPARTITION	BASE	MONTANT D'U
Electricité	72,50 €	560.00	10000	4,06 €
Entretien	2 596,00 €	560.00	10000	145,38 €
Assurance	675,00 €	560.00	10000	37,80 €
Administratif	830,00 €	560.00	10000	46,48 €
Travaux	500,00 €	560.00	10000	28,00 €
Fond travaux	329,33 €	560.00	10000	18,44 €

Total du lot n° 15

280,16 €

Lot n° 28

38.00 tantièmes

TYPE DE CHARGE	BUDGET TRIM.	RÉPARTITION	BASE	MONTANT DÛ
Electricité	72,50 €	38.00	10000	0,28 €
Entretien	2 596,00 €	38.00	10000	9,86 €
Assurance	675,00 €	38.00	10000	2,57 €
Administratif	830,00 €	38.00	10000	3,15 €
Travaux	500,00 €	38.00	10000	1,90 €
Fond travaux	329,33 €	38.00	10000	1,25 €

Total du lot n° 28

19,01 €

Montant total du trimestre

299,17 €

Décomposition : Charges courantes + Fond Travaux + Régularisation (le cas échéant)

Appel de fonds émis en application de l'art. 14-1 de la loi du 10 juillet 1965.

Date d'exigibilité : 01/01/2026. Payable dès réception.

Les fonds sont versés sur un compte bancaire séparé au nom du syndicat (art. 18 loi 10/07/1965).

Pour toute question, contactez votre syndic ou consultez votre espace TheSyndic.